

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE TOURISME COMMUNE DE VENDRES

BUDGET TOURISME VENDRES

Numéro SIRET : 21340329800093

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE CAPESTANG

M 14

BUDGET PRIMITIF

voqué par nature

ANNEE 2019

SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales (6)		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes (7)	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5- Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
p.	C1 - Etat du personnel		
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		
p.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
p.	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
p.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et nonéligés en budget annexe		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 57111 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 23117 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

34329	BUDGET ANNEXE TOURISME COMMUNE DE VENDRES	BUDGET
--------------	--	---------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :

- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 299 013,90	1 299 013,90
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 299 013,90	1 299 013,90

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	431 633,08	168 779,76
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		25 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		237 853,32
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		431 633,08	431 633,08

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 730 646,98	1 730 646,98
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	229 150,00		254 385,00	254 385,00	254 385,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	363 000,00		353 000,00	353 000,00	353 000,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	586 660,00		621 000,00	621 000,00	621 000,00
65	Autres charges de gestion courante	20 303,00		17 929,00	17 929,00	17 929,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	1 199 113,00		1 246 314,00	1 246 314,00	1 246 314,00
66	Charges financières	19 572,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
68	Dotations aux provisions (4)					
67	Charges exceptionnelles	3 038,35		13 000,00	13 000,00	13 000,00
022	Dépenses imprévues	65 926,04		17 399,84	17 399,84	17 399,84
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 287 649,39		1 294 713,84	1 294 713,84	1 294 713,84
023	Virement à la section d'investissement (5)	127 888,97				
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)	2 675,79		4 300,06	4 300,06	4 300,06
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	130 564,76		4 300,06	4 300,06	4 300,06
	TOTAL	1 418 214,15		1 299 013,90	1 299 013,90	1 299 013,90

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 299 013,90
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES	18 705,00		5 448,00	5 448,00	5 448,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	173 009,15		173 565,90	173 565,90	173 565,90
73	Impôts et taxes	683 000,00		695 000,00	695 000,00	695 000,00
74	Dotations, subventions de participations	525 000,00		415 000,00	415 000,00	415 000,00
75	Autres produits de gestion courante	500,00				
	Total des recettes de gestion courante	1 400 214,15		1 289 013,90	1 289 013,90	1 289 013,90
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 400 214,15		1 289 013,90	1 289 013,90	1 289 013,90
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	18 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	18 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL	1 418 214,15		1 299 013,90	1 299 013,90	1 299 013,90

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 299 013,90
--	--------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	-5 699,94	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	-----------	---

(1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser (2018 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	52 610,00		38 068,00	38 068,00	38 068,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	522 000,00		331 231,00	331 231,00	331 231,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	574 610,00		369 299,00	369 299,00	369 299,00
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues	62 039,94		17 334,08	17 334,08	17 334,08
	Total des dépenses financières	97 039,94		52 334,08	52 334,08	52 334,08
45...1	Total des opé.pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	671 649,94		421 633,08	421 633,08	421 633,08
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	18 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	362,08				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	18 362,08		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL	690 012,02		431 633,08	431 633,08	431 633,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

431 633,08

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser (2018 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	210 782,00	25 000,00	38 982,00	38 982,00	63 982,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	210 782,00	25 000,00	38 982,00	38 982,00	63 982,00
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	15 551,60		32 000,00	32 000,00	32 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	149 192,85		93 497,70	93 497,70	93 497,70
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	164 744,45		125 497,70	125 497,70	125 497,70
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	375 526,45	25 000,00	164 479,70	164 479,70	189 479,70
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	127 888,97				
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	2 675,79		4 300,06	4 300,06	4 300,06
041	Opérations patrimoniales (5)	362,08				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	130 926,84		4 300,06	4 300,06	4 300,06
	TOTAL	506 453,29	25 000,00	168 779,76	168 779,76	193 779,76

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

431 633,08

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT**

-5 699,94

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 1

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	254 385,00		254 385,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	353 000,00		353 000,00
014	Atténuations de produits	621 000,00		621 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	17 929,00		17 929,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	18 000,00		18 000,00
67	Charges exceptionnelles	13 000,00		13 000,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions		4 300,06	4 300,06
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	17 399,84		17 399,84
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 294 713,84	4 300,06	1 299 013,90

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 299 013,90
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	35 000,00		35 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	38 068,00	10 000,00	48 068,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	331 231,00		331 231,00
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues	17 334,08		17 334,08
	Dépenses d'investissement - Total	421 633,08	10 000,00	431 633,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	431 633,08
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
 (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
 (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 2

2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 448,00		5 448,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	173 565,90		173 565,90
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	695 000,00		695 000,00
74	Dotations, subventions de participations	415 000,00		415 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	Recettes de fonctionnement - Total	1 289 013,90	10 000,00	1 299 013,90

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 299 013,90
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	32 000,00		32 000,00
13	Subventions d'investissement	63 982,00		63 982,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		4 300,06	4 300,06
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin.</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	95 982,00	4 300,06	100 282,06

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	237 853,32
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	93 497,70
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	431 633,08
---	-------------------

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	229 150,00	254 385,00	254 385,00
60	Achats & variation des stocks	95 450,00	37 020,00	37 020,00
602	Achats stockés-Autres approvisionnements	5 200,00		
6022	Fournitures consommables autres qu'alimentation	5 200,00		
60221	Combustibles et carburants	1 200,00		
60222	Produits d'entretien	4 000,00		
604	Achats d'études, prestations de services	60 000,00	5 000,00	5 000,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	60 000,00	5 000,00	5 000,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	30 250,00	32 020,00	32 020,00
6061	Fournitures non stockables	2 200,00	2 200,00	2 200,00
60612	Énergie-Électricité	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6062	Fournitures non stockées	2 250,00	3 620,00	3 620,00
60621	Combustibles	2 200,00	1 800,00	1 800,00
60622	Carburants		1 800,00	1 800,00
60623	Alimentation	50,00	20,00	20,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	15 700,00	11 100,00	11 100,00
60631	Fournitures d'entretien	1 900,00	600,00	600,00
60632	Fournitures de petit équipement	12 000,00	7 500,00	7 500,00
60636	Vêtements de travail	1 800,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	100,00	100,00	100,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	15 000,00	15 000,00
61	Services extérieurs	46 600,00	80 500,00	80 500,00
613	Locations	18 000,00	25 000,00	25 000,00
6135	Locations mobilières	18 000,00	25 000,00	25 000,00
615	Entretien et réparations	28 000,00	32 700,00	32 700,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	10 000,00	20 000,00	20 000,00
61523	Voies et réseaux	10 000,00	20 000,00	20 000,00
615232	Réseaux	10 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Autres biens mobiliers	8 000,00	7 500,00	7 500,00
6156	Maintenance		200,00	200,00
616	Primes d'assurance	600,00	800,00	800,00
6168	Autres	600,00	800,00	800,00
618	Divers		22 000,00	22 000,00
6188	Autres frais divers		22 000,00	22 000,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 150,00	800,00	800,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	150,00	300,00	300,00
6226	Honoraires	1 000,00	500,00	500,00
623	Publicité, publications, relations publiques	2 000,00	53 800,00	53 800,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	800,00	800,00
6232	Fêtes et cérémonies		45 000,00	45 000,00
6236	Catalogues et imprimés		8 000,00	8 000,00
625	Déplacements, missions et réceptions	5 450,00	7 000,00	7 000,00
6251	Voyages et déplacements	450,00		
6257	Réceptions	5 000,00	7 000,00	7 000,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	500,00	600,00	600,00
6262	Frais de télécommunications	500,00	600,00	600,00
628	Divers	78 000,00	74 665,00	74 665,00
6287	Remboursements de frais	78 000,00	74 665,00	74 665,00
62871	A la collectivité de rattachement	78 000,00	74 665,00	74 665,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	363 000,00	353 000,00	353 000,00
621	Personnel extérieur au service	214 700,00	203 100,00	203 100,00
6218	Autre personnel extérieur	214 700,00	203 100,00	203 100,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	1 700,00	1 700,00	1 700,00
64	Charges de personnel	146 600,00	148 200,00	148 200,00
641	Rémunérations du personnel	103 000,00	104 500,00	104 500,00
6413	Personnel non titulaire	103 000,00	104 500,00	104 500,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	43 600,00	43 700,00	43 700,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	32 500,00	33 500,00	33 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 700,00	4 700,00	4 700,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	6 400,00	5 500,00	5 500,00
014	Atténuations de produits	586 660,00	621 000,00	621 000,00
739	Reversements et restitutions sur impôts et taxes	586 660,00	621 000,00	621 000,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	586 660,00	621 000,00	621 000,00
65	Autres charges de gestion courante	20 303,00	17 929,00	17 929,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	12 374,00	13 000,00	13 000,00
655	Contingents et participations obligatoires	6 500,00	3 500,00	3 500,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	3 800,00	3 500,00	3 500,00
65548	Autres contributions	3 800,00	3 500,00	3 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 700,00		
657	Subventions de fonctionnement versées	1 429,00	1 429,00	1 429,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	1 429,00	1 429,00	1 429,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	1 199 113,00	1 246 314,00	1 246 314,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	19 572,00	18 000,00	18 000,00
661	Charges d'intérêts	19 572,00	18 000,00	18 000,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes	19 572,00	18 000,00	18 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	19 572,00	18 000,00	18 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 038,35	13 000,00	13 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 038,35	3 000,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)			
022	Dépenses imprévues (e)	65 926,04	17 399,84	17 399,84
	TOTAL DES DEPENSES REELLES= a+b+c+d+e	1 287 649,39	1 294 713,84	1 294 713,84
023	Virement à la section d'investissement	127 888,97		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	2 675,79	4 300,06	4 300,06
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	2 675,79	4 300,06	4 300,06
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	130 564,76	4 300,06	4 300,06
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	130 564,76	4 300,06	4 300,06
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 418 214,15	1 299 013,90	1 299 013,90
				+
	RESTES A REALISER N-1 (8)			
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(8)			
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 299 013,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 IB - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, OF 042 = RI 040 ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges	18 705,00	5 448,00	5 448,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	18 705,00	5 448,00	5 448,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	173 009,15	173 565,90	173 565,90
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine	140 000,00	136 000,00	136 000,00
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics	140 000,00	136 000,00	136 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	140 000,00	136 000,00	136 000,00
706	Prestations de services		200,00	200,00
7068	Autres redevances et droits		200,00	200,00
70688	Autres prestations de services		200,00	200,00
708	Autres produits	33 009,15	37 365,90	37 365,90
7087	Remboursements de frais	33 009,15	37 365,90	37 365,90
70875	Par les communes membres du GFP		37 365,90	37 365,90
70878	par d'autres redevables	33 009,15		
73	Impôts et taxes	683 000,00	695 000,00	695 000,00
733	Taxes pour utilisation des services publics et du domaine	58 000,00	65 000,00	65 000,00
7336	Droits de place	58 000,00	60 000,00	60 000,00
7338	Autres taxes		5 000,00	5 000,00
736	Impôts et taxes spécifiques liés aux activités de services	625 000,00	630 000,00	630 000,00
7362	Taxes de séjour	625 000,00	630 000,00	630 000,00
74	Dotations, subventions de participations	525 000,00	415 000,00	415 000,00
747	Participations	525 000,00	415 000,00	415 000,00
7474	Communes	525 000,00	415 000,00	415 000,00
74741	Communes membres du GFP	525 000,00	415 000,00	415 000,00
75	Autres produits de gestion courante	500,00		
758	Produits divers de gestion courante	500,00		
7588	Autres produits divers de gestion courante	500,00		
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	1 400 214,15	1 289 013,90	1 289 013,90

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES= a+b+c+d	1 400 214,15	1 289 013,90	1 289 013,90
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	18 000,00	10 000,00	10 000,00
722	Immobilisations corporelles	18 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	18 000,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 418 214,15	1 299 013,90	1 299 013,90
				+
RESTES A REALISER N-1 (8)				
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(8)				
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 299 013,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) cf. p. 4 - Modalités de vote ;
 (3) Hors restes à réaliser ;
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
 (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	52 610,00	38 068,00	38 068,00
215	Installations, matériel et outillage techniques	3 000,00	5 000,00	5 000,00
2157	Matériel et outillage de voirie	3 000,00	5 000,00	5 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 000,00	5 000,00	5 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	49 610,00	33 068,00	33 068,00
2182	Matériel de transport	17 190,00	16 930,00	16 930,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 420,00	16 138,00	16 138,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	522 000,00	331 231,00	331 231,00
231	Immobilisations corporelles en cours	522 000,00	331 231,00	331 231,00
2313	Constructions	522 000,00	331 231,00	331 231,00
	Total individualisé en opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	574 610,00	369 299,00	369 299,00
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	35 000,00	35 000,00	35 000,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	35 000,00	35 000,00	35 000,00
1641	Emprunts en euros	35 000,00	35 000,00	35 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	62 039,94	17 334,08	17 334,08
	Total des dépenses financières	97 039,94	52 334,08	52 334,08
45...1.	Opé. pour compte de tiers (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	671 649,94	421 633,08	421 633,08

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7)	18 000,00	10 000,00	10 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		10 000,00	10 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	18 000,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	18 000,00		
041	Opérations patrimoniales (8)	362,08		
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	362,08		
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	18 362,08	10 000,00	10 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)	690 012,02	431 633,08	431 633,08

				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			431 633,08

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;
 (3) Hors restes à réaliser ;
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;
 (6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	210 782,00	38 982,00	38 982,00
131	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables	128 850,00		
1311	Etat et établissements nationaux	42 950,00		
1312	Régions	42 950,00		
1315	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	42 950,00		
13151	GFP de rattachement	42 950,00		
132	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables	81 932,00	38 982,00	38 982,00
1323	Départements	81 932,00	38 982,00	38 982,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement	210 782,00	38 982,00	38 982,00
10	Dotations, fonds et réserves	164 744,45	125 497,70	125 497,70
102	Dotations et fonds d'investissement	15 551,60	32 000,00	32 000,00
1022	Fonds d'investissement	15 551,60	32 000,00	32 000,00
10222	F.C.T.V.A.	15 551,60	32 000,00	32 000,00
106	Réserves	149 192,85	93 497,70	93 497,70
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	149 192,85	93 497,70	93 497,70
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des recettes financières	164 744,45	125 497,70	125 497,70
45...2.	Opé. pour compte de tiers (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	375 526,45	164 479,70	164 479,70

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	127 888,97		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	2 675,79	4 300,06	4 300,06
281	Amortissements des immobilisations corporelles	2 675,79	4 300,06	4 300,06
2818	Autres immobilisations corporelles	2 675,79	4 300,06	4 300,06
28182	Matériel de transport	2 675,79	4 300,06	4 300,06
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	130 564,76	4 300,06	4 300,06
041	Opérations patrimoniales (8)	362,08		
2031	Frais d'études	362,08		
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	130 926,84	4 300,06	4 300,06
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	506 453,29	168 779,76	168 779,76

	+	
RESTES A REALISER N-1 (9)		25 000,00
	+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		237 853,32
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		431 633,08

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;
 (3) Hors restes à réaliser ;
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici. partiel O/N	Catég. emprt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riuel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					700 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					700 000,00									
PROTECTION DU LITTORAL(N°01KJM9011PR)	CREDIT AGRICOLE	02/06/2008		01/03/2010	700 000,00	F		4,66		---	A	C		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					700 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES(hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019										
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 1/1/2019	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				385 000,00					35 000,00	17 941,00	
1641 Emprunts en euros (Total)				385 000,00					35 000,00	17 941,00	
PROTECTION DU LITTORAL(N°01KJM9011PR)				385 000,00	10,17	F		4,66	35 000,00	17 941,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)											
Total général				385 000,00					35 000,00	17 941,00	

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple : A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire JOCB101507PC du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX(HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A								
Barrière simple B								
TOTAL B								
Option d'échange C								
TOTAL C								
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D								
TOTAL D								
Multiplicateur jusqu'à 5 E								
TOTAL E								
Autres types de structure F								
TOTAL F								
TOTAL GENERAL								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX(HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A						
Barrière simple B						
TOTAL B						
Option d'échange C						
TOTAL C						
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D						
TOTAL D						
Multiplicateur jusqu'à 5 E						
TOTAL E						
Autres types de structure F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structures	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
Indices sous-jacents						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/2019 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
TOTAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B	52 334,08	52 334,08
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	35 000,00	35 000,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	35 000,00	35 000,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	17 334,08	17 334,08
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues	17 334,08	17 334,08

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	52 334,08			52 334,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II- Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b	36 300,06	III 36 300,06
	Ressources propres externes de l'année (a)	32 000,00	32 000,00
10222	F.C.T.V.A.	32 000,00	32 000,00
10223	T.L.E.		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	4 300,06	4 300,06
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	4 300,06	4 300,06
281	Amortissements des immobilisations corporelles	4 300,06	4 300,06
2818	Autres immobilisations corporelles	4 300,06	4 300,06
28182	Matériel de transport	4 300,06	4 300,06
29	Prov. dépréciation immobilisations		
39	Prov. dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	36 300,06	25 000,00	237 853,32	93 497,70	392 651,08

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	52 334,08
Ressources propres disponibles (IV)	392 651,08
Solde (V = IV - II) (6)	340 317,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

Date de la délibération :/...../.....

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)